











# PROGRAMME D'AMELIORATION CONTINUE DU TRAVAIL EN EQUIPE DE SOINS PRIMAIRES POUR LES MSP

Diplôme d'Etablissement « Coordinateur de regroupements pluriprofessionnels de soins primaires »

**PACTE Soins Primaires** est une **formation action** proposée aux coordinateurs d'équipes pluriprofessionnelles en soins primaires.

La formation est construite dans le sens des politiques régionales d'appui aux soins primaires et est issue d'un partenariat avec la Haute Autorité de Santé (HAS), en lien avec le ministère des Solidarités et de la Santé, l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), AVECsanté (anciennement fédération française des maisons et pôles de santé) et les Unions Régionales des Professionnels de Santé libéraux (URPS).

La formation PACTE repose sur un **apprentissage en communauté** qui vise à renforcer des compétences et apporter des méthodes et outils aux équipes de soins de proximité et leurs coordinateurs. Elle est avant tout basée sur **le partage d'expérience, des temps d'échanges et des mises en situation**.

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**



- Répondre au besoin de structuration exprimé par les MSP bretonnes
- Renforcer les compétences de la fonction de coordination, notamment en termes de conduite du changement, de gestion de projet, d'animation d'équipe et de réflexion budgétaire;
- Mettre en perspective, à travers une approche de santé publique, l'organisation des regroupements pluriprofessionnels au regard des évolutions du système de santé et des enjeux en termes de responsabilité populationnelle, de respect des droits des patients et d'optimisation des parcours;
- Développer et valoriser les initiatives des coordinateurs à travers du retour d'expérience et d'échanges de pratiques.

L'appel à candidature est ouvert pour la session de formation 2023-2024











#### **PUBLIC VISE**

La formation est à destination de professionnels issus d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) ayant un projet de santé validé par l'ARS et occupant une fonction de coordination.

#### ORGANISATION DU PROGRAMME

Le programme s'articule autour de différents thèmes qui seront abordés en e-learning et lors de séminaires en présentiel, organisés sur la région :

- Fonction de coordination ;
- Gestion de la structure ;
- Management d'une équipe pluriprofessionnelle ;
- Elaboration et conduite de projets en santé ;
- Communication et démarche qualité.

#### FORMAT DE LA FORMATION

- 6 séminaires de 2 jours consécutifs entre septembre 2023 à juin 2024 ;
- Des sessions en *e-learning* via la plateforme web de l'EHESP;
- Rédaction d'un mémoire ;
- Soutenance du mémoire (sept/oct 2024).



#### CONTACTS

ARS BRETAGNE - Ronan DERIEUX - 02 22 06 73 40 - ronan.derieux@ars.sante.fr

ESSORT — Caroline MIATTO - 07 64 22 72 11 — <u>c.miatto@essort.fr</u>

Le comité de pilotage régional de la formation (ARS, EHESP, ESSORT, GECO Lib', URPS, Assurance Maladie) s'assure de la sélection des candidats.

ARS : Agence Régionale de Santé Bretagne

EHESP : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

ESSORT : Association régionale « Equipes de SoinS et ORganisation Territoriale », adhérent d'AVECsanté GECO Lib' : Association Régionale pour l'accompagnement des « Groupes d'Exercice COordonné LIBéraux »

URPS : Unions Régionales des Professionnels de Santé













## **JE SOUHAITE CANDIDATER**

## Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription complet est à envoyer <mark>avant le 26 mai 2023, 12h00,</mark> à l'adresse suivante : <u>c.miatto@essort.fr</u>

## Il comprend:

- Lettre de motivation et Curriculum Vitae du candidat ;
- Lettre d'engagement de l'équipe mentionnant distinctement :
  - L'intérêt porté à la formation ;
  - Le soutien au candidat coordinateur avec éventuellement les modalités d'indemnisation prévues;
  - L'engagement d'un des porteurs du projet de MSP à participer au 1<sup>er</sup> jour du séminaire d'accueil le **14 septembre 2023** (T0) ;
  - L'engagement de l'équipe à participer aux temps de mise en pratique de la formation, initiés par le coordinateur entre chaque séminaire (réunion animée, etc.)

## Conditions de diplomation (DE=6 ECTS)

- Participation à tous les séminaires (dérogation possible avec certificat médical)
- Rendu de travaux obligatoires
- Rédaction et soutenance d'un mémoire (20 pages)

#### Coût de la formation

- Coûts pédagogiques pris en charge par l'ARS Bretagne
- Défraiement pour le temps de formation, les repas et le transport à la charge de la MSP ou du coordinateur